Image not found or type unknown

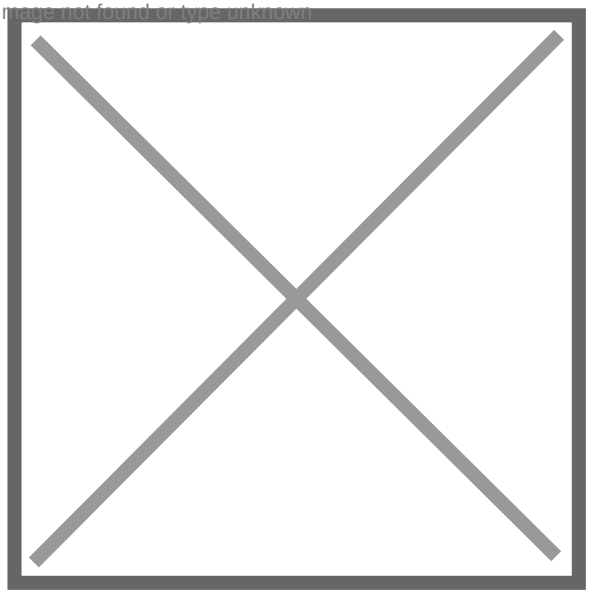

Renouvellement titre de séjour

Par **anouar47**, le **11/02/2016** à **12:37**

Bonjour,
merci d'avance à vos précieux conseilles à tous les membres pour résoudre mon problème,ou bien s'il y a des personnes dans la même situation que la mien
je suis victime de violence conjugale ;j'ai subis différente genre de violence par ma femme qui a , l'auteur de ce violences conjugales mais elle a seulement une peine allant d'un rappel à la loi pour le violence devant le déléguée de procureur ;est ce que ce procé de procureur suffisant pour la préfecture comme preuve de violence conjugal :comment la préfecture traite comme ces dossier pour renouveler de titre de séjour sachant que j'ai un récépissé jusqu'au 20 avril .
merci de vos conseilles .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés